

Original : anglais

COOPÉRATION AVEC LE PROJET THONIER-OCEANS COMMUNS/ABNJ DE LA FAO (PHASE II)

Lors de la réunion de la Commission de 2017, l'ICCAT a reconfirmé sa décision de poursuivre la coopération avec le projet sous réserve qu'elle continue à en retirer des avantages. À cette fin, en 2020, le Secrétariat de l'ICCAT a participé aux Comités directeurs du projet thonier-océans communs/ABNJ de la FAO du 27 au 30 janvier 2020, à Rome, en Italie, afin d'examiner les performances de la première phase du projet et d'initier la planification de la deuxième phase. ABNJ Tuna I a soutenu l'ICCAT et les autres ORGP thonières (ORGP-t) de plusieurs manières, principalement par le biais d'un soutien technique et de formations :

- faire progresser l'adoption de stratégies de capture et la mise en œuvre de l'approche écosystémique de la gestion des pêcheries (EAFM) ;
- améliorer les outils de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (IUU) ; et
- réduire les effets négatifs de la pêche au thon sur l'environnement.

Un soutien a également été apporté pour favoriser les échanges et l'apprentissage entre les ORGP thonières par le biais de réunions conjointes, par exemple sur les prises accessoires et les DCP, l'évaluation des stratégies de gestion, l'EAFM et le réseau conformité thon.

L'évaluation finale de l'ABNJ Tuna I (disponible [ici](#)) a été très positive dans son appréciation des nombreux résultats du projet, dont certains ont été qualifiés de transformateurs. L'évaluation a considéré que le grand nombre de partenaires du projet, avec de nombreux antécédents différents, dont la plupart avec une vaste expérience préexistante dans le secteur de la gestion des pêcheries, était l'une des forces du projet, contribuant de manière significative à la réalisation des résultats du projet et au cofinancement. Les résultats de l'ABNJ Tuna I ont été significatifs, même s'il n'est pas possible d'évaluer objectivement la part de ces progrès qui peut être attribuée à l'ABNJ Tuna I. Cependant, grâce à la collaboration avec les partenaires, y compris l'ICCAT et d'autres ORGP thonières, l'industrie et les ONG, entre autres résultats, le projet a contribué de manière significative à l'amélioration de la gouvernance des pêcheries et des pratiques de gestion, a eu un effet catalyseur en aidant à diffuser et à mettre en évidence les avantages d'EMS+ERS et à stimuler les efforts d'amélioration des MCS en général, et a eu un effet de démonstration important des résultats significatifs qui peuvent découler de l'utilisation de bonnes pratiques de gestion des prises accessoires.

Sur la base de cette évaluation et du [document de planification](#) de la phase II préparé par l'équipe de développement du projet de la FAO après consultation du Secrétariat et d'autres partenaires, en juin 2020, le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (GEF) a approuvé une deuxième phase du projet (Tuna II) avec une subvention totale du GEF de 14,4 millions USD. L'ABNJ Tuna II sera l'un des cinq projets financés dans le cadre du Programme des océans communs GEF-7 et représente une continuation du projet précédent mais conçu pour refléter une base de référence changeante. Depuis lors, la consultation entre le Secrétariat et l'équipe de développement du projet de la FAO s'est poursuivie pour affiner les activités proposées dans le projet, qui seront soumises au GEF d'ici décembre 2021 pour leur examen final et leur approbation.

L'ABNJ Tuna II s'appuiera sur les succès obtenus dans l'ABNJ Tuna I et continuera à viser à faire progresser la production responsable, efficace et durable de thon et la conservation de la biodiversité dans l'ABNJ face à un environnement changeant. L'ABNJ Tuna II se concentre sur les mêmes composantes que l'ABNJ Tuna I, avec l'intention de s'appuyer sur les succès de la phase 1 et de combler les lacunes identifiées dans la phase I :

1. Renforcement de la gestion des pêcheries de thonidés.
2. Renforcement des mesures de contrôle, de conservation et de surveillance (MCS) pour améliorer les données sur la pêche, le respect des mesures de conservation et de gestion (CMM) et lutte contre la pêche IUU.
3. Réduction des incidences environnementales des pêcheries de thonidés.

Au cours du projet ABNJ Tuna II, le Secrétariat de l'ICCAT prévoit de continuer à être un membre fondateur du Comité directeur du projet, fournissant ainsi des conseils sur les activités du projet afin de s'assurer qu'elles soient bénéfiques pour l'ICCAT. En outre, après l'approbation de l'ABNJ Tuna II, le Secrétariat recevra des fonds pour soutenir plusieurs activités proposées par le Secrétariat qui présentent des avantages directs pour l'ICCAT et ses membres, notamment : i) l'amélioration de l'application des mesures de conservation et de gestion de l'ICCAT ; ii) l'amélioration du Système intégré de gestion en ligne (IOMS) de l'ICCAT ; iii) l'essai d'indicateurs et de politiques de gestion basés sur l'écosystème ; et iv) le soutien à l'harmonisation des points communs partagés par les ORGP-

t (par ex, données d'observateurs ou des systèmes de suivi électronique, stratégies de pêche/évaluation de la stratégie de gestion, DCP, prises accessoires, etc.) En outre, des activités seront entreprises pour améliorer la compréhension et conseiller la gestion de la pêche sur les impacts potentiels du changement climatique sur les pêcheries de thonidés de l'Atlantique, et sur la poursuite de la surveillance des prises accessoires de mégafaune marine dans les pêcheries de thonidés, en particulier dans l'Atlantique Sud. D'intérêt plus global, mais bénéficiant également à l'ICCAT, on peut citer le développement et la mise en œuvre du matériel d'apprentissage en ligne à l'usage d'un large public en matière de MSE et de HS, le soutien continu au réseau conformité thon établi dans le cadre de l'ABNJ Tuna I afin d'élaborer des recommandations et une méthodologie pour les meilleures pratiques en matière d'évaluation de l'application (Réseau international MCS), le soutien à la formalisation des normes et des protocoles pour l'adoption de la surveillance électronique) et la déclaration électronique par les ORGP thonières et les États de pavillon, entre autres

Le Secrétariat s'engage à un total de 5.165.025 \$US sur une période de cinq ans pour le cofinancement en nature de l'ABNJ Tuna II, ce qui est conforme à l'engagement pris pour l'ABNJ Tuna I. Le montant total à financer par le GEF est de 1.503.030 \$US. Des informations supplémentaires sont fournies à l'**appendice 1** du présent document.

Activités proposées par l'ICCAT pour le plan de travail et le budget du projet thonier-océans communs/ABNJ de la FAO

Capsule 1 : Renforcement des capacités en matière d'application

Objectif: Améliorer l'application des mesures de conservation et de gestion de l'ICCAT, en particulier, mais pas uniquement, l'inspection au port.

Brève description des activités à développer par l'ICCAT : Organiser une série d'initiatives de renforcement des capacités visant à améliorer le respect des mesures de conservation et de gestion de l'ICCAT, en particulier, mais pas uniquement, l'inspection au port, notamment pour les CPC qui n'ont pas les moyens, techniques ou financiers, de mettre en œuvre certaines des mesures adoptées par les ORGP thonières.

Budget proposé : 451.080 \$US fournis par le GEF et 1.207.720 \$US de contribution en nature du Secrétariat de l'ICCAT.

Durée : 5 ans

Capsule 2 : Amélioration des systèmes de déclaration en ligne (OR)

Objectif: Améliorer le système intégré de gestion en ligne (IOMS) de l'ICCAT, actuellement en cours de développement, en développant des extensions pour l'interopérabilité automatique des données avec divers projets de la FAO, des ORGP thonières et de leurs États membres, et d'autres parties prenantes potentielles.

Brève description des activités à développer par l'ICCAT : Les systèmes centralisés de gestion des données en ligne (déclaration, validation, stockage, disponibilité, etc.) sont essentiels à la mise en œuvre réussie des mesures de conservation et de gestion modernes, qui nécessitent le traitement de grands volumes d'informations hétérogènes. En adoptant un modèle open-source dans le développement de l'IOMS de l'ICCAT, beaucoup de leurs éléments (modèles de base de données, architectures, code, pratiques de codage, modules d'application web, etc.) peuvent être partagés, adaptés et utilisés par toutes les ORGP thonières. Le site web des ORGP-t conjointes (<http://www.tuna-org.org>) a le potentiel pour devenir une plaque tournante centralisée d'informations partagées produites par toutes les ORGP thonières. L'ICCAT peut y contribuer en publiant le code source de l'IOMS contenant les améliorations prévues (extensions de l'interopérabilité des données) et les données IOMS elles-mêmes (par le biais de services web). Ces fonds supplémentaires seront bénéfiques à l'ICCAT, car des ressources humaines plus importantes permettraient un développement plus rapide du système.

Budget proposé : 499.950 \$US fournis par le GEF et 2.127.522 \$US de contribution en nature du Secrétariat de l'ICCAT.

Durée : 5 ans

Capsule 3 : Modèles opérationnels basés sur les écosystèmes

Objectif : Valider les indicateurs et les politiques de gestion pour faire progresser l'approche écosystémique de la gestion des pêcheries (EBFM)

Brève description des activités à développer par l'ICCAT : Ajouter un module, appelé Ecotest, aux progiciels d'analyse existants (DLMtool et OpenMSE) qui permet de simuler la dynamique des écosystèmes afin que les indicateurs et les mesures politiques puissent être évalués de manière formelle et rigoureuse. Cela pourrait servir à identifier de nouveaux indicateurs, mais aussi à établir les conditions dans lesquelles on peut supposer que les indicateurs fonctionnent de manière fiable. Étant donné que le module pourrait être développé dans le cadre des paquets MSETool/DLMTool existants, toute procédure de gestion déjà établie pour la gestion (plus de 100 procédures de gestion et 50 pêcheries) pourrait être facilement évaluée par EcoTest.

Budget proposé : 200.000\$US fournis par le GEF et 896.471 \$US de contribution en nature de l'ICCAT.

Durée : 3 ans

Capsule 4 : Soutien technique pour l'harmonisation des travaux techniques entre les ORGP

Objectif : Harmoniser les aspects techniques entre les ORGP-t qui sont considérés comme essentiels pour la formulation d'avis de gestion à la Commission.

Brève description des activités à développer par l'ICCAT : Identifier et relever les défis communs de manière harmonisée, et transmettre des messages clés à la société civile concernant les progrès réalisés dans la gestion des pêcheries. Plus précisément, il s'agit de convoquer, de soutenir et de mener trois ateliers du processus de Kobe conçus pour aborder les thèmes déjà identifiés par le Comité directeur de Kobe ou d'autres identifiés par des discussions supplémentaires du Comité directeur de Kobe qui peuvent améliorer l'harmonisation entre les ORGP-t (par exemple, les données d'observateurs ou EMS, les HS/MSE, les DCP, les prises accessoires, etc.) Les thèmes et le contenu des trois ateliers conjoints des ORGP-t de Kobe seront discutés, convenus et coordonnés entre les responsables de la mise en œuvre du projet, le comité directeur de la phase 2 de l'ABNJ de la FAO, le comité directeur de Kobe et le secrétariat des ORGP, sur la base des priorités de recherche et de gestion des ORGP thonières.

Budget proposé : 360.000 \$US fournis par le GEF et 933.313 \$US de contributions en nature par les ORGP thonières (contribution en nature du Secrétariat de l'ICCAT à déterminer).

Durée : 5 ans